



‘Classic 60 & 50’ : interdiction des appareils permettant un recalage par GPS

Le succès des catégories ‘Classic 60’ et ‘Classic 50’ aux Legend Boucles @ Bastogne le démontre allègrement : la régularité est une discipline qui a le vent en poupe en Belgique, pays où ce type de compétition a d’ailleurs vu le jour. Au fil des ans, les appareils utilisés par les copilotes n’ont cessé de gagner en performances et en efficacité. A tel point qu’aujourd’hui, on en arrive à une situation paradoxale : l’évolution technologique fait que ce ne sont plus les équipages qui gagnent, mais bien les appareils embarqués... Dont les versions les plus abouties permettent même, après des reconnaissances illégales dans le cas des Legend Boucles @ Bastogne, d’enregistrer une voix virtuelle qui dicte des notes et effectue des décomptes avant chaque changement de direction, tout en recalant chaque fois la bonne distance.

« Cette évolution des appareils fonctionnant par GPS ou munis d’une antenne GPS externe constitue pour nous une dérive, explique Eric Chapa, en charge du parcours et de la gestion sportive de l’épreuve du R.A.C. Spa. Selon les échos entendus ça et là, certains équipages envisageraient de placer un appareil de type Crisartech dans des voitures de concurrents en ‘Legend’ lors des reconnaissances, voire d’effectuer des reconnaissances formellement interdites, afin de pouvoir entrer la trace dans les appareils. Partant de ce constat, nous avons décidé d’interdire les appareils s’apparentant à des ordinateurs, qui permettent de faire des recalages par GPS. Il s’agit donc des appareils de type Crisartech. L’objectif de cette interdiction est que le copilote reste seul responsable des ajustements des distances en RT. Ce qui reste le fondement des rallyes de régularité : être le plus proche possible du temps à réaliser en plusieurs points de mesures, ce qui implique d’avoir exactement le même kilométrage que le traceur... »

Le règlement sportif ‘Classic 60’ et ‘Classic 50’ a dès lors été enrichi d’une liste d’appareils autorisés, qu’il est possible de consulter sur le site officiel des Legend Boucles @ Bastogne 2022 (www.racspa.be), onglet ‘Concurrents’ puis ‘Règlement’. *« Nous restons néanmoins ouverts à toute proposition émanant de concurrents qui utiliseraient des appareils ne figurant pas dans cette liste, après prise de connaissance et analyse de ceux-ci »,* tient à préciser Eric Chapa.

« Cette liste des appareils autorisés s’accompagne de vérifications qui seront effectuées par des juges de fait, à n’importe quel moment durant l’épreuve, et même en RT, enchaîne Etienne Massillon, Directeur de Course des Legend Boucles @ Bastogne 2022. Ces juges de faits vérifieront à bord du véhicule tout équipement électronique et établiront un rapport. Le temps réalisé au contrôle sera un temps neutre, sans pénalité, dès l’instant où le véhicule sera autorisé à repartir avec une nouvelle heure de départ à l’endroit du contrôle. Le rapport des juges de faits sera transmis au Collège des commissaires sportifs, qui pourra prononcer une pénalité allant jusqu’à la disqualification en cas de présence à bord du véhicule d’un appareil ne figurant pas sur la liste des appareils autorisés. Tout refus, toute manœuvre d’intimidation ou toute entrave à ce contrôle sera sanctionné par une disqualification en bonne et due forme. »

A l'image d'autres épreuves majeures sur le front de la régularité, les Legend Boucles @ Bastogne entendent préserver l'équité sportive des catégories 'Classic 60' et 'Classic 50' en mettant un frein à une course à l'armement qui voit la machine clairement prendre le pas sur le copilote. On s'oriente d'ailleurs vers une généralisation de cette réglementation restrictive en Belgique, avec l'appui du RACB et plusieurs organisateurs francophones et néerlandophones pour ce qui est des épreuves VHRS. A la différence de la France, les reconnaissances sont en effet interdites en VHRS dans notre pays.

